



La Fare les Oliviers le 18 novembre 2016

## Convocation à l'assemblée générale mixte.

Chère adhérente, cher adhérent,

Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de notre association se dérouleront le **vendredi 06 janvier 2017 à 18 h.30 précises au château Saint Hilaire - Route d'Aix - RD 19 à COUDOUX** conformément à nos statuts et à notre règlement intérieur.

Le secrétaire général Hervé FAVRE sera le rapporteur de ces A.G. Les assemblées pourront valablement délibérer si le quorum d'un tiers des membres à jour de leur cotisation est atteint ; dans la négative, elles seront reportées au vendredi 13 janvier 2017 (vous recevrez alors une nouvelle convocation).

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de la saison sportive 2015/2016 est le suivant :

- Rapport moral par le Président
- Compte rendu des différentes activités sportives pour 2015/2016
- Election de 4 membres au comité directeur (envoyez votre lettre de volontariat et vos motivations)
- Réponse aux questions posées par écrit par les différents membres
- État des comptes présentés par le cabinet comptable et quitus.

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est le suivant :  
- Modification des statuts

Afin que ces Assemblées se déroulent dans la sérénité, vous voudrez bien nous faire parvenir, si nécessaire, avant le **20 décembre 2016** :

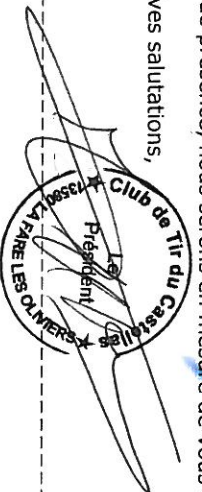
1. Votre pouvoir pour le membre de votre choix si vous ne pouvez pas assister aux assemblées (attention, le nombre de pouvoir est limité à un par membre du club).
2. Eventuellement, vos questions précises auxquelles il sera donné réponse le jour de l'A.G.

**CONFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE POUR CETTE ASSEMBLÉE (courriel, courrier, en main propre au bureau), OU FAITES NOUS PARVENIR VOTRE POUVOIR**

Compte tenu des contraintes liées à la préparation de cette A.G. et des délais confortables dont vous disposez pour nous répondre, **nous vous demandons instamment de respecter la date du 20 décembre 2016 pour vos envois**. Les correspondances et documents qui nous parviendront après cette date ne pourront être pris en compte.

Afin de pouvoir débiter notre réunion à 18 heures 30, nous vous encourageons vivement à nous rejoindre à partir de 18h00 aux fins d'émargement des listes de présence, nous serons en mesure de vous accueillir sur place dès 17 heures 30.

Veuillez croire à toutes nos sportives salutations,  
Le Président André FERRAUD



**POUVOIR**

Je soussigné ..... donne pouvoir à .....  
ou .....  
à un membre du comité directeur,

pour me représenter à l'assemblée générale mixte du C.T.C. qui se tiendra le 06 janvier 2017 à 18h30 et prendre part aux délibérations de l'ordre du jour.

Fait le ..... à .....

bon pour pouvoir,

Signature :